

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**RELATIF A L'ACCIDENT DE LA CIRCULATION SURVENU  
LE MERCREDI 02 OCTOBRE SUR L'AXE GRAND-BASSAM – BONOUA**

Le mercredi 02 octobre 2024, aux environs de 12 heures, un accident mortel de la voie publique a eu lieu sur l'axe Grand-Bassam – Bonoua, précisément au niveau du carrefour « Motard », impliquant 03 véhicules (un camion 10 roues, un minicar Hiace et un véhicule personnel).

Selon les témoignages recueillis sur place, le minicar Hiace, en provenance de Bonoua avec 04 personnes à bord, a quitté sa route et fait une collision frontale avec le camion 10 roues avant de percuter le véhicule personnel.

**Le bilan fait état de 03 tués (le conducteur du minicar Hiace et 02 de ses passagers) et d'un jeune de 16 ans blessé au front, pris en charge puis évacué à l'hôpital général de Grand-Bassam par les services de secours.**

Le Ministre des Transports, aussitôt informé, exprime les sincères condoléances du Gouvernement aux familles des victimes décédées.

Le Ministre des Transports, dans l'attente du déploiement du Bureau Enquête et Analyse Accident (BEA) pour diligenter l'enquête administrative visant à situer les causes techniques de l'accident, appelle les automobilistes et les usagers de la route à plus de vigilance et au respect du code de la route.

**# STOP A L'INCIVISME SUR LA ROUTE**

Fait à Abidjan, le 02 octobre 2024

Le Directeur de Cabinet

Dioman CONE  
Magistrat Hors-Hiérarchie